



Règles COVID-19 à respecter dans l'enceinte du Stade Municipal et les terrains annexes du FC Mondercange.



- Les spectateurs sont tenus de respecter une distance d'au moins de deux mètres entre eux.
- Le port du masque est obligatoire pendant tout déplacement et si une distance d'au moins de deux mètres ne peut pas être respectée.
- Les spectateurs doivent être assis pendant les entrainements et les matchs.
- Les joueurs doivent porter un masque lors de tout déplacement.
- Les joueurs assis sur le banc doivent porter un masque.
- Les vestiaires peuvent être utilisées sous condition que le nombre de personnes est limité au maximum. Si une distance d'au moins de deux mètres ne peut pas être respectée le port du masque dans les vestiaires est obligatoire.
- En raison du temps limité entre les différents matchs les weekends et entre les entrainements, le comité du club a pris la décision d'interdire l'accès aux douches pour toutes les équipes.

Le non-respect des règles expose les contrevenants à l'expulsion de l'établissement ou à l'exclusion des entrainements ou matchs.

